

Voici ce que M. Ross disait(1) en réponse au député Craig qui avait proposé l'abolition de la langue française dans les écoles séparées d'Ontario: "Il s'agit maintenant de savoir si l'enseignement du français devrait être permis ou non dans ces écoles. M. Craig insiste pour que l'anglais y soit seul enseigné. Quant à moi, je déclare ouvertement que je ne partage pas cette opinion. En agissant ainsi, je m'appuie sur le système suivi en Angleterre, par exemple, dans ce pays auquel nous sommes tant attachés et auquel les honorables députés de l'autre côté de la Chambre se vantent si souvent d'être loyaux. Est-ce que l'Angleterre défend l'enseignement de la langue gaélique en Écosse? Non: la langue gaélique est enseignée dans les montagnes d'Écosse en même temps que l'anglais, sans porter atteinte à la constitution anglaise".

Plus loin, M. Ross disait: "Je ne comprends pas pourquoi l'on ferait à la langue française une guerre comme celle dont on semble la menacer aujourd'hui. Ce peuple d'origine française, M. le président, que l'on blâme tant parce qu'il veut enseigner sa propre langue, était ici, sur ce continent, avant nous, Anglo-Saxons; il a pris possession de ce pays grâce à son esprit entreprenant et en est devenu maître par son courage et sa persévérance. Les Canadiens français avaient exploré nos lacs et nos rivières avant que nous les eussions connus et ils ont fondé des écoles au Canada, il y a deux cent cinquante ans, des générations avant l'arrivée des Anglo-Saxons, au caractère fier et impérieux en ce pays".

En 1890, M. Craig, provoqua un nouveau débat au sujet de l'abolition de la langue française. Le chef de l'opposition, M. Meredith, devenu juge depuis, soutint de toutes ses forces le *bill* Craig. Sir Oliver Mowat, alors premier ministre, combattit cette mesure avec éloquence. "Le *bill* de M. Craig, dit-il,(2) doit être rejeté: il est une menace pour la paix générale et une injustice pour les Canadiens français. Ceux-ci ont toujours été aussi loyaux que les Anglais, ils ont défendu le Canada et l'ont même sauvé. Si nous voulons former un grand peuple, ne détruisons pas ainsi l'œuvre du temps et de la raison. C'est l'union obtenue par de généreux compromis qui a donné à l'Angleterre l'empire des mers, à la Suisse le moyen de préserver sa retraite alpestre de toutes atteintes et à l'Allemagne à faire face à tant d'ennemis externes".

Voilà comment parlaient certains hommes d'État d'Ontario, il y a un quart de siècle. Le silence de leurs successeurs vis-à-vis de l'iniquité qui s'affirme aujourd'hui dans le domaine scolaire ontarien, indique d'une façon saisissante le progrès du fanatisme, et disons-le, de l'ignorance historique, dans la province scur. La langue française est l'une des deux langues officielles au Canada(3); elle a donc droit de cité dans toutes les

(1) Voir dans *L'Enseignement Primaire* du 15 mai 1889, un article intitulé "Triomphe de la langue française dans la province d'Ontario", C.-J. Magnan.

(2) Voir dans *L'Enseignement Primaire* du 15 mai 1890, un article intitulé "Les écoles séparées d'Ontario", C.-J. Magnan.

(3) Article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.